



Élections 2021 – Association canadienne de la distribution de fruits et légumes Questions aux partis politiques

Au sujet de l'ACDFL

L'Association canadienne de la distribution de fruits et légumes (ACDFL), dont le siège social se trouve à Ottawa, est un organisme à but non lucratif qui représente des entreprises actives dans la commercialisation de fruits et légumes frais au Canada, depuis les étapes de la production jusqu'à leur distribution aux consommateurs, couvrant l'ensemble du secteur des fruits et légumes. Les membres de l'Association comprennent les principaux producteurs, expéditeurs, emballeurs et négociants; importateurs et exportateurs; sociétés de transport et de logistique; courtiers, distributeurs et grossistes; détaillants et distributeurs de services alimentaires; et les exploitants et transformateurs de légumes et de fruits fraîchement coupés. Fondée en 1925, l'ACDFL est fière de représenter les membres canadiens et internationaux qui sont responsables de 90 % des ventes de fruits et légumes frais au Canada.

Vous trouverez ci-dessous les principales questions auxquelles le secteur des fruits et légumes attend des réponses et une direction de la part des partis politiques fédéraux du Canada. Nous vous prions d'y répondre avant la fin de la journée du **mardi, le 7 septembre 2021**, car nous espérons pouvoir transmettre les réponses reçues à nos membres et les publier sur notre site Web. Vous trouverez de plus amples renseignements sur nos demandes dans notre [Résumé d'élaboration de plateforme politique](#), que nous avons joint au présent questionnaire.

Offrir une protection financière aux vendeurs de fruits et légumes

Le secteur canadien des fruits et légumes demande depuis de nombreuses années la mise en place d'un outil de protection financière pour les vendeurs de fruits et légumes. La culture, la récolte, l'emballage et l'expédition de fruits et de légumes comportent des risques importants. Les frais généraux et les coûts d'immobilisation continuent de grimper, et les entreprises ne peuvent qu'espérer faire un profit que lorsque le produit a été vendu et que le paiement a été obtenu en aval de la chaîne d'approvisionnement. Malheureusement, la pandémie de la COVID-19 a entraîné des difficultés importantes et a rendu la chaîne d'approvisionnement des fruits et légumes encore plus vulnérable.

En raison de la nature unique de notre chaîne d'approvisionnement, les dispositions actuelles de la *Loi sur la salubrité des aliments au Canada* et de ses règlements, de même que celles de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité* ne constituent pas un mécanisme pratique pour les fournisseurs de fruits et légumes frais périssables lorsque les acheteurs deviennent insolubles. La *Loi sur la faillite et l'insolvabilité* permet aux fournisseurs de récupérer leur produit après la faillite d'un acheteur, mais n'accorde aucun droit si le produit a été revendu ou n'est plus identifiable. Puisque les fruits et légumes se gaspillent rapidement, ils peuvent très rarement être repris. La disposition de « super priorité » pour les agriculteurs contient une exigence selon laquelle le produit doit avoir été livré dans les 15 jours suivant la faillite, ce qui ne s'applique pas aux fournisseurs, qui reçoivent régulièrement un paiement 30 jours (ou plus) après la livraison du produit. La mise en œuvre d'une fiducie statutaire réputée limitée au Canada permettrait de

protéger les vendeurs de fruits et légumes lors de faillites et de rendre notre secteur conforme à l'objet de la disposition de « super priorité » de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité* actuelle.

Les organismes agroalimentaires de partout au Canada demandent la création d'un mécanisme de fiducie réputée pour les vendeurs de fruits et légumes (voir la [lettre au premier ministre Trudeau](#) en pièce jointe). Alors que nous mettons l'accent sur la reprise économique du Canada à la suite de la pandémie de la COVID-19, nous devons nous efforcer de faire appel à toutes les mesures de protection possible pour protéger la chaîne d'approvisionnement alimentaire et l'un de nos secteurs les plus essentiels.

1. Si vous êtes élu, votre parti s'engagera-t-il à protéger les vendeurs de fruits et légumes canadiens en créant une fiducie statutaire réputée limitée au Canada semblable à la *Perishable Agricultural Commodities Act* des États-Unis?

Favoriser la durabilité du secteur des fruits et légumes

Un environnement durable est essentiel à la viabilité et à la croissance futures du secteur des fruits et légumes frais et du Canada dans son ensemble. Comme indiqué dans le [Résumé d'élaboration de plateforme politique de l'ACDFL](#), le secteur des fruits et légumes frais joue un rôle de chef de file dans l'adoption de diverses pratiques durables sur le plan environnemental, y compris en mettant en œuvre des initiatives comme l'indice national sur le rendement agroalimentaire. Le secteur agricole du Canada constitue un partenaire clé dans la lutte contre les changements climatiques et le passage à une économie sobre en carbone, mais un plus grand soutien de l'État est nécessaire.

2. Si votre parti devait former le gouvernement, comment reconnaîtrez-vous, de façon raisonnable et équitable, les efforts antérieurs qu'ont déployés les membres du secteur agricole pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et comment adopteriez-vous des pratiques plus écologiques?
3. Votre parti s'engagera-t-il à soutenir la création d'un indice national sur le rendement agroalimentaire et à collaborer avec les intervenants en vue d'atteindre nos objectifs de durabilité communs et de renforcer la position du Canada à titre de chef de file mondial de la durabilité agroalimentaire?
4. Si vous êtes élu, votre gouvernement s'engagera-t-il à adopter une approche holistique pour comprendre que le soutien offert au secteur agroalimentaire pour favoriser sa durabilité s'inscrit dans les objectifs environnementaux?
5. Votre parti s'engagera-t-il à élaborer une stratégie à long terme de gestion durable des eaux pour tous les Canadiens, y compris en veillant à disposer d'une source d'eau sécuritaire pour soutenir l'agriculture canadienne?

Réduire l'utilisation des plastiques inutiles et problématiques

Afin de réussir à réduire l'utilisation des plastiques inutiles et problématiques, une collaboration entre le secteur des fruits et légumes et le gouvernement est essentielle à la réalisation d'un changement durable et à long terme. Le secteur des fruits et légumes canadien continue de s'engager fortement dans tous les segments de la chaîne d'approvisionnement pour réduire l'utilisation des plastiques inutiles et problématiques et s'affaire à trouver des solutions pour atténuer les répercussions de la réduction de l'utilisation des plastiques pour les fruits et légumes frais sur la salubrité des aliments et le gaspillage alimentaire.

Le gouvernement fédéral doit soutenir les efforts du secteur, promouvoir les solutions fondées sur des données et collaborer avec les partenaires provinciaux et territoriaux pour trouver une solution aux systèmes de collecte fragmentés à l'échelle du pays qui ne récupèrent et ne recyclent pas efficacement les matières actuellement en circulation qui pourraient être conservées et utilisées dans l'économie circulaire.

6. Si votre parti devait former le gouvernement, vous engagerez-vous à collaborer étroitement avec le secteur pour adopter une approche systémique et trouver des solutions visant à réduire les déchets de plastique fondées sur des données probantes qui combinent l'éducation, l'innovation et des investissements essentiels dans l'infrastructure?
7. Si vous êtes élu, votre parti s'engagera-t-il à gérer et à financer l'élaboration d'une collecte efficace, harmonisée et rentable des matières recyclables dans les collectivités partout au Canada, une initiative absolument essentielle au soutien d'une économie circulaire?

Comblent les pénuries de main-d'œuvre

Tout au long de la pandémie de la COVID-19, les défis logistiques relatifs à l'embauche de travailleurs étrangers dans le cadre du Programme des travailleurs étrangers temporaires et du Programme des travailleurs agricoles saisonniers ont mis en péril la production alimentaire, la sécurité alimentaire et l'intégrité de la chaîne d'approvisionnement alimentaire au Canada. En outre, la pénurie de main-d'œuvre dans le secteur horticole est en train de devenir critique. Le déficit d'emplois dans ce secteur devrait s'élever à 46 500 emplois d'ici 2025, soit le plus important déficit d'emplois du secteur agricole.

8. Votre parti reconnaîtra-t-il l'augmentation permanente des coûts que doivent assumer les producteurs en raison de la pandémie de la COVID-19 en s'engageant à mettre en œuvre des mesures pour aider les producteurs à gérer les coûts associés aux réformes du logement et aux exigences en matière de santé et sécurité?
9. Votre parti s'engagera-t-il à maintenir l'accès à la Subvention salariale d'urgence du Canada jusqu'à ce que l'Agence de la santé publique du Canada déclare que la pandémie de la COVID-19 est terminée?
10. Si votre parti devait être élu, quels efforts déploierait-il pour améliorer les normes de service et les délais de traitement des demandes présentées dans le cadre du Programme des travailleurs agricoles saisonniers et du volet agricole du Programme des travailleurs étrangers temporaires, notamment en travaillant avec les pays d'origine et en mettant en œuvre des mesures visant à rationaliser davantage la collecte de données biométriques et les processus de demande de visa et de permis de travail?

Renforcer le système alimentaire canadien et favoriser la santé des collectivités

La pandémie de la COVID-19 a renforcé l'importance des saines habitudes de vie auprès des Canadiens. Nous savons cependant que 80 % des Canadiens ne mangent pas assez de fruits et de légumes, ce qui entraîne un fardeau économique annuel estimé à 4,4 milliards de dollars. Les objectifs de la Politique alimentaire pour le Canada sont importants pour favoriser la durabilité sociale, environnementale et économique à long terme du système alimentaire et augmenter la consommation d'aliments nutritifs et sans danger. Le Conseil consultatif sur les politiques alimentaires nouvellement formé déploie également

des efforts pour réunir les intervenants du système alimentaire pour renforcer la sécurité alimentaire au Canada.

Pour accroître l'accès à une variété d'aliments pour les Canadiens, et ce, toute l'année, il faut favoriser l'innovation dans des domaines comme ceux de l'entreposage, de la distribution et du transport, ce qui réduira les pertes alimentaires et le gaspillage alimentaire, améliorera la rétention des nutriments et abaissera les prix pour les consommateurs.

Pour favoriser un système alimentaire robuste, les intervenants du secteur agroalimentaire, y compris ceux de la chaîne d'approvisionnement des fruits et légumes, réclament l'élaboration d'un Code de bonne pratique du secteur agroalimentaire canadien dirigé par le secteur. Dans le cadre de sa collaboration avec l'Alliance collaborative de l'industrie alimentaire canadienne, l'ACDFL s'efforce d'encourager l'adoption d'un modèle élaboré par et pour le secteur agroalimentaire canadien.

11. Votre parti s'engagera-t-il à offrir un soutien financier permanent pour atteindre les objectifs de la Politique agroalimentaire au Canada et soutenir le travail du Conseil consultatif de la politique alimentaire?
12. Si vous êtes élu, comment votre parti s'engagera-t-il à soutenir les mesures faisant la promotion de la recommandation du *Guide alimentaire canadien* qui consiste à remplir la moitié de son assiette de fruits et de légumes?
13. Votre parti s'engage-t-il à fournir une aide financière et des ressources fédérales pour réduire les pertes alimentaires et le gaspillage alimentaire dans l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement?
14. Quelle est la position de votre parti sur l'élaboration d'un Code de bonne pratique de l'industrie alimentaire? Votre parti soutiendra-t-il la mise en place d'un processus collectif, inclusif et dirigé par le secteur pour concevoir un Code de bonne pratique du secteur agroalimentaire qui respecte les besoins uniques du système alimentaire canadien?

Renforcer notre concurrence par l'innovation et notre infrastructure

L'agriculture, y compris le secteur des fruits et légumes frais, pourrait agir comme la pierre angulaire de la reprise économique du Canada à la suite de la pandémie de la COVID-19, mais, pour ce faire, il faudra investir davantage dans la croissance du secteur. Selon un rapport de la RBC produit en 2019, la part d'investissement mondial dans la technologie agricole du Canada n'est que de 3,4 %, derrière celle de pays comme le Brésil et l'Inde.

La planification de la reprise après la COVID-19 doit notamment chercher à rendre l'Internet à large bande et la couverture cellulaire plus accessibles, alors que les achats en ligne, la livraison et la collecte en bordure de rue prennent de l'ampleur.

En même temps, il est essentiel que les collectivités rurales du Canada bénéficient d'investissements dans les infrastructures essentielles pour soutenir leur développement économique maintenant et à l'avenir.

15. Si vous êtes élu, comment votre parti s'engagera-t-il à offrir un fonds d'innovation et un soutien pangouvernemental propres à la chaîne d'approvisionnement des fruits et légumes frais afin de renforcer le secteur et de favoriser notre concurrence permanente?

16. Comment votre parti soutiendra-t-il les petites et les moyennes entreprises à passer au numérique et offrira-t-il un financement réservé suffisant pour soutenir l'expansion rapide des infrastructures Internet haute vitesse et de la couverture des services de téléphonie cellulaire afin que tous les Canadiens et toutes les entreprises canadiennes aient accès à l'infrastructure numérique dont ils ont besoin?
17. Votre parti s'engage-t-il à fournir un financement fédéral réservé suffisant pour investir dans les infrastructures en milieu rural, notamment les infrastructures routières, énergétiques et de service (p. ex. la gestion des déchets)?

Faire la promotion des fruits et légumes canadiens par l'entremise du commerce mondial

Afin de garantir la viabilité permanente du système alimentaire et de favoriser la reprise économique du Canada à la suite de la pandémie de la COVID-19, nous devons mettre en œuvre une solide stratégie nationale et mondiale. Le commerce international libre et équitable de fruits et légumes frais offre d'excellentes possibilités de croissance économique aux entreprises canadiennes et permet aux Canadiens d'avoir accès à des fruits et légumes frais et sains toute l'année.

18. Si vous êtes élu, comment votre parti consacrera-t-il des ressources gouvernementales fédérales à l'avancement du programme de commerce libre et équitable du Canada et à l'accroissement des efforts de reconnaissances mutuels avec d'autres pays commerçants importants?
19. Votre parti s'engage-t-il à soutenir les mesures visant à accroître la surveillance gouvernementale des activités des ports du Canada et à aider les entreprises à accéder plus facilement aux marchés internationaux au-delà de notre frontière commerciale?

Mener des consultations sérieuses en vue de procéder à une modernisation efficace de la réglementation

Une approche collaborative visant à trouver des solutions réalisables pour le secteur et le gouvernement est la clé de la réussite en matière de respect des réglementations et des politiques. Bien que la décision du gouvernement d'accroître les consultations soit bien accueillie, il reste encore du travail à faire pour s'assurer que ces consultations procurent des avantages tant pour le gouvernement que pour les intervenants.

20. Si vous êtes élu, votre parti s'engagera-t-il à entreprendre un examen exhaustif du processus de modernisation de la réglementation pour permettre au gouvernement de faciliter la participation des intervenants, de mieux comprendre les frais d'administration et autres frais liés aux changements proposés et d'élaborer des règlements qui répondent à la fois aux besoins du secteur et à ceux de la population canadienne tout en favorisant la concurrence économique?